

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Birrer-Heimo, Prisca (sp/ps, LU) NR/CN, Bruderer Wyss, Pascale (sp/ps, AG) SR/CE, Geissbühler, Andrea Martina (svp/udc, BE) NR/CN, Marokko
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

## **Impressum**

#### Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

#### Beiträge von

Guignard, Sophie

#### **Bevorzugte Zitierweise**

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Marokko, 2014 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

## Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik		
Sozialpolitik	•	
Soziale Gruppen	1	
Migrationspolitik	1	
Asylpolitik	1	

# Abkürzungsverzeichnis

SPK-SR	Staatspolitische Kommission des Ständerats
CIP-CE	Commission des institutions politiques du Conseil des États

#### **Allgemeine Chronik**

#### Sozialpolitik

#### Soziale Gruppen

#### Migrationspolitik

Cinq ans après la dernière intervention parlementaire à ce sujet, la députée Geissbühler (udc, BE) s'étonne du peu de progrès effectué dans le but de conclure un accord de réadmission avec l'Algérie, la République dominicaine, le Maroc et la Tunisie. Selon elle, si des accords de réadmission ne peuvent être conclus, il existe d'autres manières de faciliter les renvois de personnes étrangères dans ces pays-là, à l'image de la coopération entre la Suisse et le Nigéria.

Le Conseil fédéral, par la voix de Simonetta Sommaruga s'est prononcé en défaveur de la motion, arguant que des démarches étaient déjà en cours et que la Suisse ne pouvait s'engager unilatéralement à conclure de tels accords. Malgré cela, une majorité de la chambre basse, à savoir tous les groupes à l'exception du PS, des Verts et des Verts'libéraux s'est prononcée pour l'objet (124 pour, 62 contre, 1 abstention), qui sera donc traitée lors de la session d'été 2018 par le Conseil des Etats. <sup>1</sup>

# MOTION DATUM: 19.09.2018 SOPHIE GUIGNARD

DATUM: 15.03.2018

SOPHIE GUIGNARD

En septembre 2018, le Conseil des États s'est unanimement opposé à la motion Geissbühler (udc, BE), qui visait à conclure un accord de réadmission avec l'Algérie, la République dominicaine, le Maroc et la Tunisie.

La commission avait conseillé un rejet par 8 voix contre 2. Le même argumentaire que soulevé en chambre basse, à savoir l'impossibilité pour le Conseil fédéral d'appliquer unilatéralement les accords voulus a été présenté par Pascale Bruderer Wyss (ps, AG), la rapporteuse de la CIP-E ainsi que par Simonetta Sommaruga, ministre du département de justice et police. <sup>2</sup>

#### **Asylpolitik**

Suite à l'acceptation par la chambre du peuple de la motion du groupe UDC, par le biais de la députée Geissbühler (udc, BE) concernant les **accords de réadmission** avec la Tunisie, le Maroc, l'Angola, la Guinée, le Ghana, l'Ethiopie, la Sierra Leone, l'Erythrée, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, l'Iran, le Népal, le Pakistan, le Yémen, l'Inde et l'Autorité palestinienne, le Conseil des Etats s'est également prononcé sur le texte. La mouture originale prévoyait des contre-mesures telles que la suppression de l'aide au développement ou la rupture des relations diplomatiques en cas de non conclusion d'un accord avec le pays concerné. La commission du Conseil des Etats a recommandé d'accepter la motion à condition d'en biffer le dernier paragraphe, à savoir les contremesures. Le Conseil a suivi, à 21 voix contre 10, sans abstention. En juin, le Conseil national a accepté sans oppostions cette version finale du texte. <sup>3</sup>

### MOTION DATUM: 12.06.2014

DATUM: 12.06.2014 SOPHIE GUIGNARD

> 1) BO CN, 2018, p. 484 ss. 2) BO CE, 2018, p. 703 s. 3) BO CE, 2014, p.291 s.; BO CN, 2013, p.650; BO CN, 2014, p.1045